

Combien de sièges en comité technique faut-il demander ?

Le calcul du pourcentage de voix nécessaire pour remporter au moins un siège en comité technique (CT) éclaire sur le nombre de sièges à demander ou négocier pour permettre à la CFDT d'être représentée ou, a contrario, pour éliminer les petites listes.

L'attribution des sièges se fait à la proportionnelle, et à la plus forte moyenne si tous les sièges ne sont pas attribués à la proportionnelle. Il faut d'abord déterminer le quotient électoral (QE), qui est le rapport entre le nombre de suffrages exprimés et le nombre de sièges à pourvoir. Par exemple, avec 100 suffrages exprimés pour quatre sièges à pourvoir, chaque liste qui obtient au moins 25 voix remporte un siège. On peut exprimer le QE en pourcentage (voir ci-dessous).

Ainsi, selon le nombre de sièges de titulaires au CT, on peut voir rapidement quel pourcentage de voix minimum doit obtenir la CFDT pour obtenir un siège. Mais le résultat dépend largement du nombre de listes qui présentent des candidats. Il est plus facile de faire 25% s'il y a trois ou quatre listes en présence que s'il y en a dix ou onze !

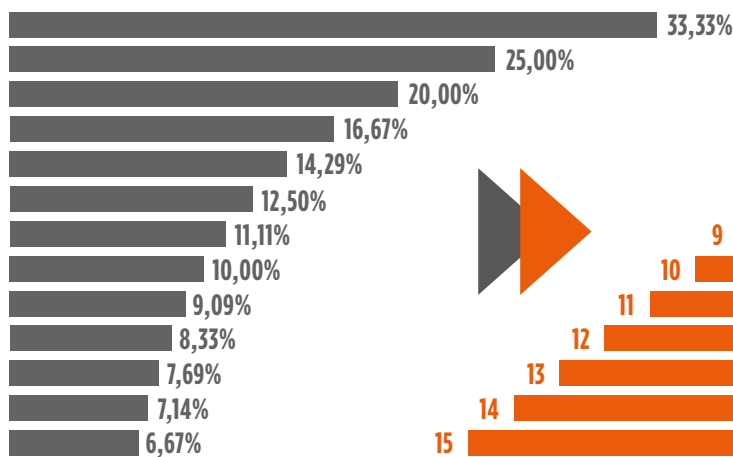
Plus la CFDT est forte plus elle a intérêt à demander... et à obtenir un faible nombre de sièges au CT pour réduire le nombre d'organisations qui y ont un siège et « éliminer » les petites listes. À l'inverse, si on est faible, il y a intérêt à avoir un nombre de sièges au CT suffisam-

ment important pour espérer remporter un siège.

Ainsi, si la CFDT fait autour de 12% il vaut mieux se battre pour un CT à huit sièges que pour un CT à six sièges, où la marche sera plus haute pour obtenir un siège. Lorsque tous les sièges ne sont pas attribués avec le QE, le calcul se fait à la plus forte moyenne pour les sièges restants. Alors, si vous n'avez pas obtenu un siège au QE vous pouvez en obtenir un avec un résultat un peu inférieur au QE. Par exemple pour un CT de huit sièges, le QE est de 12,5% ; si la CFDT n'obtient que 12%, elle peut obtenir un siège selon le nombre de listes en présence et selon les résultats des uns et des autres. Les combinaisons sont extrêmement diverses, mais *in fine* on peut obtenir un siège avec un résultat un peu inférieur au QE.

Pour mémoire, au Conseil commun de la fonction publique (30 sièges) le quotient est à 3,33% mais deux organisations ont obtenu un siège : la CGC avec 2,91% et la FA-FP avec 2,93%. Le nombre de listes est important. C'est mathématique, plus il y a de listes, plus le pourcentage de chaque liste peut être faible. ●

Pourcentage de voix



Nombre de sièges

